

## Commune DIEME



*Dième*

Mairie  
Le bourg  
69170 Dième

Du 29/01/2021 à 20h00

### COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt et un, le 29 janvier à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de DIEME étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M.Hubert ROCHE.

#### Nombre de conseillers :

- en exercice : 11
- présents : 6
- votants : 6
- absents : 5

#### Etaient présents :

SARCIRON Véronique, FLEURY Amélie, CHERMETTE Maurice, PLANUS Jérôme, POIZAT Nathalie

#### Etaient absents ou excusés :

BERNARD Martine, BARTHELEMY Sébastien, LACROIX Serge, SIVELLE Vincent, SONTOT Marc.

Un scrutin a eu lieu, Mme SARCIRON Véronique a été nommé pour remplir les fonctions de secrétaire.

#### **1- Préparation du budget 2021 :**

Le Conseil Municipal prépare les lignes Budgétaire pour 2021. Les recettes et les dépenses pour le fonctionnement ainsi que pour l'investissement ont été étudiées. A l'issue de la préparation, parmi les grosses dépenses prévues en investissement pour la rénovation de l'ancienne école en logement qui a commencé fin 2020 seront les principales dépenses d'investissement. Cette 1<sup>ère</sup> ébauche apporte des questionnements sur le budget, une mise à jour définitive sera apportée lors de la réunion des votes budgétaires. Le budget et les comptes administratifs seront votés lors du prochain conseil municipal le Vendredi 03 mars 2021.

#### **2- Délibération modificative Ouverture anticipée des crédits en section d'investissement exercice 2021.**

Monsieur le Maire expose au conseil municipal, que la commune va voter le budget primitif en Mars 2021. Dans le cadre de la continuité du service public, l'exécutif peut, entre le 01 janvier 2021 et la date du vote du budget, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, sous réserve d'une autorisation spéciale de l'organe délibérante et dans la limite du quart des crédits d'investissements ouverts dans l'année budgétaire précédent soit :

- Total des crédits d'investissements ouvert en 2020 : 202 930.05€
- Pour les comptes : 203, 212, 2151, 2157,231

Sur cette base, le Maire propose de l'autoriser à l'ouverture anticipée des dépenses d'investissement pour l'exercice 2021 pour la somme de 50 732 ,51€.

- Pour la somme de 40 732.51€ sur le compte 231/23
- Et pour la somme de 10 000.00€ sur le compte 203/20

Le conseil municipal, après avoir écouté l'exposé de Monsieur le Maire,

- Délibère, à l'unanimité approuve l'ouverture anticipée des crédits en section d'investissement pour l'année 2021.
- Autorise le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement 2021 dans les conditions décrites ci-dessus.

### **3- Délibération acceptant la répartition de la dotation 2020 du produit 2019 des amendes de police, relatives à la circulation routière et l'engagement de la réalisation des travaux pour la commune de DIEME**

Monsieur le Maire expose au conseil municipal, que le conseil départemental du Rhône lors de sa séance du 09 Octobre 2020, a procédé à la répartition de la dotation 2020 du produit 2019 des amendes de police. Suite à la demande de subvention de la commune de DIEME par délibération lors du conseil du 19 juin 2020, pour des travaux relatif à la pose de glissières de sécurité sur la voie communale VC8, le département a alloué la somme de 7145€ à la collectivité en contrepartie de réalisation de ces travaux.

Le conseil municipal, après avoir écouté l'exposé de Monsieur le Maire,

- Délibère à l'unanimité accepte la subvention du département cité ci-dessus,
- Et s'engage à réaliser les travaux correspondants.

### **4- Demande de subvention Chambre des métiers.**

Monsieur le Maire expose au conseil municipal une demande de subvention de la chambre des Métiers pour un montant de 124 €, dont 1 enfant de DIEME est inscrit pour l'année 2020-2021.

Le conseil municipal,

- Après avoir entendu l'exposé de monsieur le maire,
- Donne son accord pour octroyer la demande de subvention pour une somme de 124 €
- dont le montant sera pris sur le compte 6574 du BP commune 2021

### **5- Demande de subvention Lycée Agricole privé E. Gauthier Ressins**

Monsieur le Maire expose au conseil municipal une demande de subvention du Lycée Agricole Privé E. Gautier Ressins, dont 1 enfant de DIEME est inscrit pour l'année 2020-2021 dans ce Lycée.

Le conseil municipal,

- Après avoir entendu l'exposé de monsieur le maire,
- Donne son accord pour octroyer la demande de subvention pour une somme 200€,
- dont le montant sera pris sur le compte 6574 du BP commune 2021

### **6- Découverte des Pays de Tarare :**

L'association découverte des pays de Tarare créée en 2019 subventionnée par la COR située dans les anciens locaux de l'office du tourisme, s'est rendue en mairie pour exposer leur projet de mettre tour à tour à l'honneur sur une durée d'un mois à travers des reportages, la présentation de toutes les communes des pays de Tarare sur différents support :

- site internet
- Facebook
- radio
- panneaux lumineux etc....
- 

C'est véronique Sarciron qui est en charge du projet pour la commune de Dième.

Des réunions seront organisées avec les habitants et les associations pour mettre en place toutes les idées de cette mise à l'honneur de la commune de Dième qui devrait être en mise en lumière pour février 2020.

**L'ordre du jour étant clos, la séance est levée à 22h00.**

Vu pour être affiché le Vendredi 05 février 2021, conformément aux prescriptions de l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

A DIEME, le 29 Janvier 2021

(Sceau de la mairie)

Le Maire.

(Signature)